Notariat : les risques pour l'emploi dus à la loi MACRON

Publié le 04/02/2015

Campagne d'information sur les risques de suppression d'emplois dans le notariat liés à la loi MACRON

Dans le cadre de la mobilisation de la profession notariale contre le volet "professions réglementées" du projet de loi MACRON, le Conseil Régional des Notaires de Paris II, les Chambres des Notaires de l'Essonne, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne ont réalisé une campagne d'information, interpellant le Ministre de l'Economie sur le risque de 15.000 suppressions d'emplois dans le notariat.

Le message de la campagne : "Il y a plus de 45.000 emplois derrière votre notaire...

La loi MACRON en menace plus de 15.000

3.400.000 chômeurs en France, Mr. Le Ministre, cela ne vous suffit-il pas ?"